



LICENCE & ADHÉSION

Pour tous les cavaliers, la **licence FFE est obligatoire**. La licence comprend une assurance spécifique à la pratique de l'équitation. Elle permet de passer ses examens Galops et de participer à des compétitions. Il vous appartient d'en prendre connaissance et de prendre d'éventuels compléments d'assurance que vous jugerez utiles.

Pour une inscription à l'année, l'adhésion est obligatoire. Elle vous permet de réserver votre place et de bénéficier toute l'année de réductions sur l'ensemble des prestations (hors balades).

Votre inscription sera validée à réception de la fiche d'inscription complétée et signée accompagnée du règlement de la licence et de l'adhésion qui sera encaissée à l'inscription.

	CHEVAUX +18 ans	CHEVAUX 13/17 ans	DOUBLE P 10/12 ans	PONEYS 7/9 ans	SHETLANDS 5/6 ans	BABY-PONEY 3/4 ans
<i>Licence</i>	36 €	25 €	25 €	25 €	25 €	-
<i>Adhésion</i>	50 €	50 €	50 €	30 €	30 €	0 €
<i>Total</i>	86 €	75 €	75 €	55 €	55 €	0 €

CALENDRIER DES COURS

L'année équestre comporte **34 séances** et se déroule sur 10 mois de septembre à juin.

Début des cours semaine 36: **Mardi 6 septembre 2022**

Fin des cours semaine 26: **Samedi 1er juillet 2023**

Suspension des cours suivant les périodes de vacances scolaires:

Vacances de la Toussaint: du lundi 24 octobre au samedi 5 novembre

Vacances de Noël: du lundi 19 décembre au samedi 31 décembre

Vacances de Février: du lundi 13 février au samedi 25 février

Vacances de Pâques: du lundi 17 avril au samedi 29 avril

Semaine de l'Ascension: du lundi 15 mai au samedi 20 mai

Les cours sont maintenus les jours fériés suivants:

Vendredi 11 novembre 2022

PLANNING DES COURS

Le planning des cours de l'année sera annoncé à partir du jeudi 1er septembre. Vous pourrez le consulter sur notre site internet www.ecuriedebaud.com ou bien sur notre page facebook Ecurie de Baud.

CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'équitation sera demandé pour les cavaliers souhaitant évoluer en compétition. Bien préciser la mention: pratique de l'équitation en compétition.

ABSENCES ET RATTRAPAGES

Les absences doivent être prévenues le plus tôt possible (par sms de préférence au 06.50.76.13.66, ou par mail à l'adresse ecuriedebaud@gmail.com). Les cours non décommandés au minimum 24 heures à l'avance seront dus pour les cartes et non rattrapables pour les forfaits (sauf si maladie).

Il y a possibilité de rattraper les cours à hauteur de **4 cours** dans l'année, dans un délai de 2 mois maximum (sur un autre créneau ou sur les vacances scolaires sauf vacances d'été).

Exception : En cas d'absences pour raison médicale : les cours manqués pourront être rattrapés sur présentation d'un certificat médical.

En cas d'arrêt de la pratique: l'engagement est annuel. **Aucun remboursement ne pourra être effectué.**

Les règlements par prélèvements mensuels, ceux-ci étant une facilité de paiement, courront jusqu'à la fin de l'année (soit le dernier en juin).

Récapitulatif des absences et rattrapages 2022/2023

	Date absence	Date rattrapage
Absence 1		
Absence 2		
Absence 3		
Absence 4		